



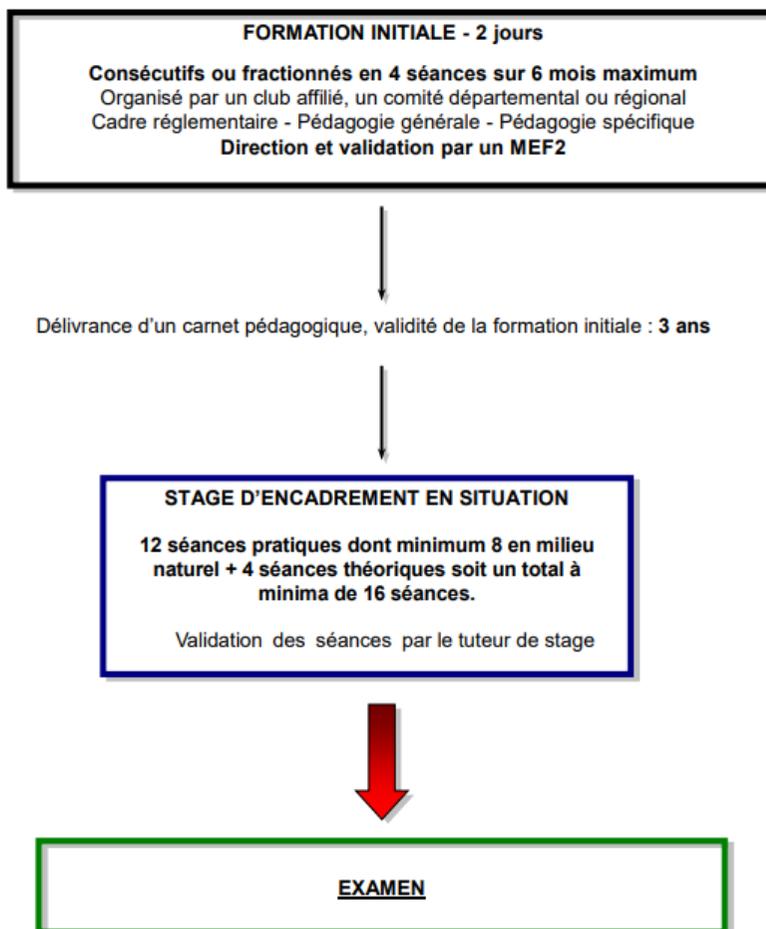
Stage Initial MEF1 Janvier 2023

Du stage initial à l'examen

MEF1 -- 06/2019 -- V6

Formation MEF1

8. CONTENU DU CURSUS OBLIGATOIRE



Examen MEF1

8.3. Examen

L'examen est constitué de trois groupes d'épreuves :

- 1^{er} groupe : Tests physiques.
- 2^{ème} groupe : Pédagogie.
- 3^{ème} groupe : Connaissances théoriques.

Pour être validé, la moyenne doit être obtenue dans chaque groupe d'épreuve ($\geq 10/20$).

Toute note inférieure à 5/20 dans chaque groupe d'épreuve entraînera la non validation de celui-ci.

8.3.1. 1^{er} groupe : Tests physiques et technique comportant 1 épreuve

1. Descentes en poids constant

Coefficient 1

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à faire une démonstration technique sous la forme de répétition :

Effectuer deux descentes jusqu'à la profondeur atteinte de 25 mètres en poids constant, avec une récupération maximum de 6 minutes entre les 2 descentes qui devront être sous forme de démonstration.

La note sera la moyenne des deux descentes.

Examen MEF1

8.3.2. 2^{ème} groupe : Pédagogie comportant 2 épreuves

- | | |
|---|---------------|
| 1) Pédagogie Pratique | Coefficient 2 |
| 2) Pédagogie Théorique générale ou spécifique | Coefficient 2 |

1) Pédagogie Pratique :

Cette épreuve a pour objectif l'évaluation, en milieu naturel d'une leçon avec un ou plusieurs élève(s), accompagnée de conseils, remarques ou consignes préalables que la nature de la leçon peut rendre nécessaires.

Apprentissage ou perfectionnement d'un exercice particulier ou d'un groupe d'exercices relatifs aux Apnéistes du débutant à l'apnéiste Confirmé Piscine et Confirmé en Eau Libre F.F.E.S.S.M. (exemple : apprentissage des techniques d'immersions).

La durée totale de l'épreuve est de 30 mn environ divisée entre le briefing en surface, la mise en place de l'exercice dans l'eau et le débriefing.

Le candidat doit planifier et organiser une séance complète en milieu naturel (environ 1 h30). Le jury décidera de la partie de la séance à traiter.

Notation :

L'évaluation de la pédagogie pratique doit être en accord avec les compétences attendues d'un moniteur. Un comportement dangereux ou un hors sujet est éliminatoire.

Examen MEF1

2) Pédagogie théorique (tirage au sort entre a. et b.) :

a. Pédagogie théorique générale :

Cette épreuve a pour objectif l'évaluation de la capacité du candidat à organiser une séance, à planifier une progression et des entraînements (du randonneur subaquatique, du débutant à l'apnéiste Confirmé Piscine et Confirmé en Eau Libre, ou à des compétiteurs).

La durée totale de l'épreuve est de 30mn environ.

b. Pédagogie théorique spécifique :

Cette épreuve a pour objectif l'évaluation de la capacité du candidat à dispenser un cours théorique d'une heure au minimum pour : des débutants jusqu'aux apnéistes Expert en Eau Libre ou à des randonneurs subaquatiques.

La durée totale de l'épreuve est de 30mn environ.

Examen MEF1

8.3.3. 3^{ème} groupe : Connaissances théoriques comportant 2 épreuves

- | | |
|--|---------------|
| 1 - Epreuve théorique sur l'organisation de la sécurité liée à la profondeur | Coefficient 1 |
| 2 – Connaissance et prévention des accidents en apnée | Coefficient 2 |

1) Epreuve théorique sur l'organisation de la sécurité :

Epreuve orale portant sur l'organisation de la sécurité liée à l'apnée verticale.

2) Connaissance et prévention des accidents en apnée :

Epreuve orale ou écrite portant sur les accidents et incidents de l'apnée liés à la profondeur dans le cadre des prérogatives du moniteur. Mécanismes, causes, symptômes, conduite à tenir et prévention.